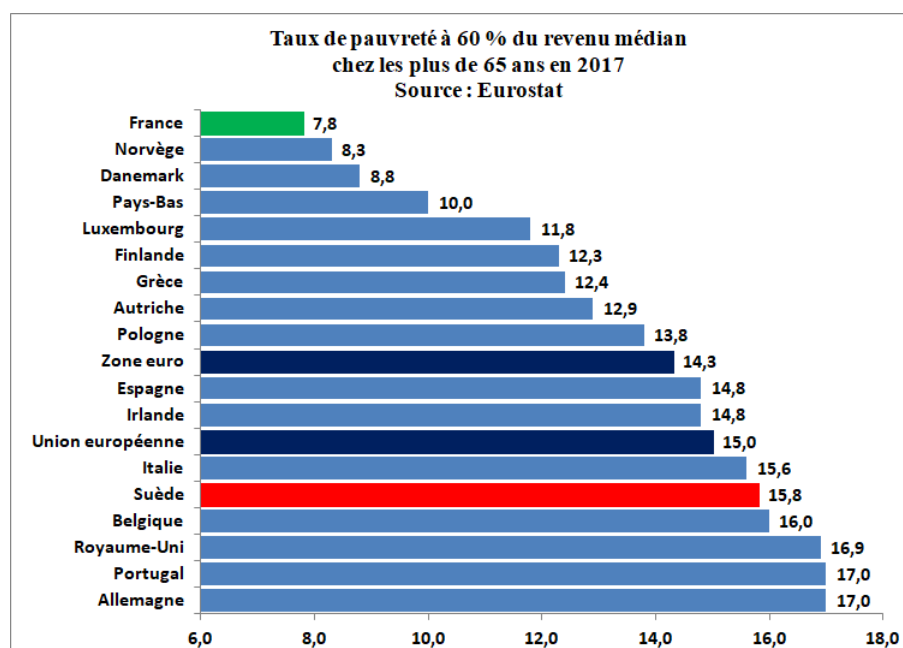




Retraite par point : vers un doublement du taux de pauvreté des plus de 65 ans ?

Mémo N° 18



Source : Alternatives Economiques

Comme il est de coutume avec la pensée libérale, il est toujours urgent de « réformer », et ce même si l'objet à réformer est déjà efficace. Nous ne rappelons pas suffisamment que nous avons un des systèmes de retraites le plus **performant au monde**. Le taux de pauvreté chez les plus de 65 ans est de **7.8% en France contre 17% en Allemagne** (encore une belle victoire du « modèle allemand »).

Mieux encore, ce système très efficace dans la redistribution est *proche de l'équilibre financier* ! Selon le gouvernement, il faut trouver **15 milliards** d'ici 2025, c'est-à-dire 0.6 points de PIB ; rien de vraiment insurmontable, quand on rappelle que c'est moins d'une année d'exonérations de cotisations sociales correspondant à feu le CICE (20 milliards). Avec un taux de chômage à 7%, on aurait suffisamment de cotisations pour assurer l'équilibre de notre régime de retraites. Le problème des retraites, nous ne cesserons de le dire, est d'abord un problème de l'emploi.

Regardons un instant le graphique ci-dessus. La Suède (en rouge sur le graphique) est l'autre grand pays à avoir instauré un système de retraite dit « par point ». Que constate-t-on ? Tout simplement que le taux de pauvreté des plus de 65 ans est **deux fois supérieur** à celui des seniors français. Voilà le modèle que semble décidé à suivre le gouvernement : accroître la pauvreté de nos anciens.

Qu'on ne se trompe pas, l'objectif est bien de réduire les pensions pour justifier ensuite la mise en place d'une « dose » de retraite par capitalisation. C'est à nouveau un des socles de notre protection sociale qui est menacé. Défendre la solidarité intergénérationnelle n'a jamais été aussi pressant.

Montreuil, le 17/09/2019